

**COMMUNAUTE DE COMMUNES  
AIRVAUDAIS-VAL DU THOUET**

**33 Place des Promenades 79600 AIRVAULT**



**N° D2022-052**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**Réunion Ordinaire du 28 juin 2022**

L'an deux mil vingt-deux le vingt-huit du mois de juin à 18 h 30, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Airvaudais-Val du Thouet, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle des fêtes de SAINT-LOUP-LAMAIRÉ, régulièrement convoqué par M. Olivier FOUILLET, Président de la CCAVT.

**22 présents + 2 pouvoirs (24 votes) :**

**Membres titulaires présents :**

- ✓ Commune d'Airvault : Olivier FOUILLET, Viviane CHABAUTY, Maryse CHARRIER, Frédérique DAMBRINE, Gaëtan GARREAU, Dominique GUILBOT, Mattieu MANCEAU, Sylvie NOBLET-HORTET, Frédéric PARTHENAY, Lucette ROCHER
- ✓ Commune d'Assais-les-Jumeaux : Jean-Claude LAURANTIN
- ✓ Commune d'Availles-Thouarsais : Daniel ROBERT
- ✓ Commune de Boussais : Jacques ROY
- ✓ Commune d'Irais : Hélène MARSAULT
- ✓ Commune de Le Chillou : Françoise RICHARD
- ✓ Commune de Louin : Maryse BARIGAULT, Mathias DIXNEUF, Monique NOLOT
- ✓ Commune de Maisontiers : Gérard CHABAUTY
- ✓ Commune de Saint-Loup-Lamairé : Dominique BARREAU, Pascal BIRONNEAU, Micheline REAU

**2 pouvoirs :**

- ✓ Jacky JOZEAU a donné pouvoir à Maryse CHARRIER
- ✓ Fabrice DURAND a donné pouvoir à Daniel ROBERT

**Excusés :** Fabrice DURAND, Jacky JOZEAU, Gérard GIRET

**Absents :** Jérôme GLORIAU, Alain JEZEQUEL

**Françoise RICHARD a été élue secrétaire de séance.**

**Date de la convocation :** Mercredi 22 juin

**PATRIMOINE BÂTI  
Vente du site de la Guinière à Aubigny :  
Cession**

Après délibération et à l'unanimité des membres présents ou représentés, le Conseil Communautaire décide :

- ✓ De se porter vendeur des parcelles et bâtiments cadastrés ZC153, ZC195, ZC245 pour un montant de 189 800 € net vendeur, à Thomas et Marion BAILLE-BARRELLE
- ✓ De laisser à la charge des acquéreurs les frais notariés des biens ci-dessus mentionnés
- ✓ D'autoriser M. le Président ou son représentant à signer le compromis, l'acte de vente, et tout document relatif à la vente.

A Airvault, le 28 juin 2022  
Le Président,  
Olivier FOUILLET

AR-Préfecture

079-200041416-20220712-5-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 12-07-2022

Publication le : 12-07-2022

Pour copie conforme,  
Le Président,  
Olivier FOUILLET

COMMUNAUTE DE COMMUNES  
AIRVAUDAIS - VAL DU THOUET  
33 Place des Promenades  
79600 AIRVAULT  
Tél. 05 49 64 93 48